

Date de la convocation

## Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du  
N° 0\_2024\_00

L'an deux mille vingt-quatre et le \_\_\_\_\_ à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur **Patrick LAGASSE, Maire.**

**Présent :** AUDIBERT Jacques. CALMET David. **Adjoint.**

BAYLE Annette. CAYRE André. POUX Christian. PRIETO BERCIER Sarah. ROUQUIÉ Claude. TOSQUES Jean-Claude. TRENTAZ Serge. VEIGA DELMAS Sonia.

**Absents :** BAYLE Annette

**Secrétaire de Séance :** AUDIBERT Jacques.

Nombre de membres		
Afférent au Conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
11	11	10

### Objet : VOTE COMPTE ADMINISTRATIF – COMMUNE 2023

Les membres du Conseil Municipal examinent le Compte Administratif 2023 de la commune qui s'établit ainsi :

#### Section de Fonctionnement

Dépenses : 69 953.91  
Recettes : 80 962.62  
Excédent de clôture : 11 008.71

#### Section d'Investissement

Dépenses : 16 639.99  
Recettes : 17 498.61  
Excédent de clôture : 858.62  
Restes à Réaliser : - 3 009.75  
Besoin de financement 2 151.13

Hors de la présence de M. le Maire, Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité le Compte Administratif 2023 de la commune de BROZE.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que-dessus.  
**Le Maire, Patrick LAGASSE**